

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 JUIN 2017

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'an deux mil **dix-sept**, le **30 juin** à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Trumilly, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine LOBIN, Maire.

Date de la convocation : **Décret n°2017-1091 du 2 juin 2017**

Etaient présents Mmes et Ms les Conseillers Municipaux : Martine LOBIN, Philippe DESJARDINS, Margarita ALVAREZ, Mathias PAPON, Jérôme AUDEBEAU, Séverine DUPONT Martine MOMMELE, Séverine PAREDES, Michel BONNELLE, Virginie LABASQUE Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés :

Gisèle MOTTIER

Christian LOUSSERT donne pouvoir à Philippe DESJARDINS

Secrétaire de séance : Martine Mommelé

Madame le Maire consulte le Conseil Municipal pour l'approbation du compte rendu de la séance du 21 mars 2017. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

17/17 – OBJET : DÉLIBÉRATION DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE DE 24 SEPTEMBRE 2017

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 ;

Vu la circulaire NOR INTA 1405029 C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

Vu la circulaire NOR INTA 1717222 C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté du préfet du 19 juin 2017 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, 3 délégués puis 3 suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire Martine Mommelé

Le bureau électoral était présidé par Mme Martine LOBIN

Il comprenait Martine MOMMELE, Michel BONNELLE, Séverine DUPONT, Mathias PAPON

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

- Martine LOBIN

- Philippe DESJARDINS

- Margarita ALVAREZ

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue :

- Martine LOBIN
 - Philippe DESJARDINS
 - Margarita ALVAREZ
- ont obtenus 11 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Martine LOBIN
- Philippe DESJARDINS
- Margarita ALVAREZ

Le maire présente la liste des candidats suppléants :

- Mathias PAPON
- Séverine DUPONT
- Michel BONNELLE

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 7

Mesdames et Messieurs :

- Mathias PAPON
 - Séverine DUPONT
 - Michel BONNELLE
- ont obtenus 11 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Martine LOBIN
- Philippe DESJARDINS
- Margarita ALVAREZ

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

- La séance est levée à 21h00